

Le Syndicat National des Kinésiologues lance l'opération DESTRESS COVID

Accompagner les Français pendant la crise sanitaire. Tel est l'objectif de l'opération DESTRESS COVID mise en place par le Syndicat National des Kinésiologues (SNK). Les professionnels volontaires vont proposer une écoute active de 20 minutes par personne et délivrer des exercices pratiques gracieusement, pour traverser au mieux cette période particulière. Explications.

Responsable et solidaire, le Syndicat National des Kinésiologues, présidé par Sarah ALIMONDO, met en place l'opération nationale "DESTRESS COVID" jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

Les Français pourront ainsi bénéficier gratuitement :

- d'une écoute active individuelle de 20 minutes par téléphone ou par visioconférence,
- des exercices pratiques (points d'acupuncture, respiration,...) pour permettre à chacun de libérer les angoisses et les peurs générées par l'épidémie.

"Notre but est d'aider nos contemporains, conscients que nous devons faire preuve de responsabilité sociétale et faire un usage solidaire de notre temps. Notre qualité d'écoute active en tant que professionnel de la relation d'aide, va contribuer à aider les Français à maintenir un certain équilibre durant la crise." explique Sarah ALIMONDO, Présidente.

Pour déployer cette opération solidaire, le SNK a mis en ligne [une carte interactive](#) permettant aux particuliers d'identifier les kinésiologues volontaires et ce, exceptionnellement sans aucune barrière géographique ni critère de domiciliation. Ils pourront ainsi contacter le professionnel de leur choix et prendre rendez-vous. Ces derniers étant identifiés par une pastille rouge sur le mapping.

"En tant que kinésiologues, nous avons des outils simples et efficaces pour aider à gérer le stress qui réactive certaines émotions, dont la peur qui bloque notre circulation énergétique." explique le SNK.

Cependant, le SNK tient à préciser que cette écoute et les conseils associés ne relèvent pas d'une séance de kinésiologie à distance, car elle ne peut mobiliser l'utilisation du test musculaire indispensable à l'exercice en présentiel. Enfin le SNK rappelle qu'il est nécessaire de faire appel à un kinésiologue formé, certifié et adhérent de ce dernier, signataire d'un code de déontologie.

Pratique :

Pour en savoir plus sur [DESTRESS COVID](#)

Pour prendre rendez-vous avec un [kinésiologue volontaire](#)

Sarah ALIMONDO
Présidente du SNK